



Mes chers concitoyens, Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, je voudrais vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée pour ce cinquième mandat consécutif.

Je suis entouré d'une équipe partiellement renouvelée et rajeunie. Leur dynamisme et leur implication sont à votre service et à celui de notre village de La Bachellerie. Leurs initiatives et nos débats, toujours constructifs et fructueux, débouchent sur des idées nouvelles et concrètes. Je les remercie également pour la confiance qu'ils m'accordent et c'est réciproque.

L'avenir de notre commune est tracé avec force et conviction.

Nos projets seront mis en œuvre dans un contexte financier très satisfaisant et maitrisé. La programmation pluriannuelle des investissements est un gage de bonne gestion et j'en serai le garant.

Comme vous pouvez le constater, la présentation de ce bulletin d'information a été repensée. Il paraitra désormais tous les quatre mois, la commission ad hoc est très impliquée et des idées novatrices ont été mises en œuvre.

Bien entendu, je ne pourrais passer sous silence la crise sanitaire que nous subissons et qui nous impacte dans notre vie quotidienne. Mais soyons optimiste et gardons sang-froid et confiance dans la science médicale et notre système de santé. Je voudrais rappeler que nos parents et grands-parents ont vécu des moments encore plus difficiles pendant la guerre, alors il faut raison gardée...

Mais le sujet principal de cet éditorial est l'information sur un projet dont j'avais évoqué la teneur il y a deux ans lors des vœux de fin d'année : la réalisation d'une Maison Médicale. Celle-ci prend forme dans sa conception architecturale et dans son contenu.

En effet, nous avons acheté un terrain à la Rebière, à côté du cabinet dentaire, pour construire ce bâtiment. L'architecte mandaté nous a présenté plusieurs avant-projets en fonction de notre demande et la dernière mouture a été validée. Ce bâtiment de 200 m² comportera quatre cabinets médicaux, une salle d'attente commune de 30m² ainsi qu'une salle de convivialité et de réunion. Le cabinet des infirmières y sera également transféré.

Si nous avons pu avancer de façon aussi précise sur ce projet, c'est grâce à l'opportunité d'accueillir un médecin spécialiste. En effet, **un cardiologu**e – le Docteur Bertrand Moreau – venant de la région parisienne et ayant une résidence à Lacombe–Ségéral, m'a sollicité pour s'installer à La Bachellerie. Enchanté par notre projet, le Docteur Moreau sera donc le premier praticien à s'installer dans notre Maison Médicale. Son épouse, infirmière acupunctrice qui est également son assistante pour certains actes médicaux, occupera également un cabinet. Le Docteur Moreau a en effet la compétence en polygraphie du sommeil en plus de son parcours de cardiologue libéral et d'ancien attaché de l'hôpital Henri Mondor à Créteil.

Les deux autres cabinets seront dédiés à l'accueil de **médecins généralistes**, la présence d'un spécialiste au sein de notre structure étant une véritable aubaine pour les attirer. Les recherches sont en cours et nos efforts seront, j'en suis convaincu, récompensés.



Notre infirmier et nos infirmières ont souhaité également rejoindre cette maison médicale qui constituera, avec le cabinet dentaire et la pharmacie toute proche, un pôle médical adapté à vos besoins et attractif pour notre commune.

Les cabinets de kinésithérapie et d'ostéopathie resteront à leur place actuelle et seront peut-être renforcés par un deuxième kiné.

Cette future réalisation a été accueillie avec enthousiasme par notre pharmacienne, notre dentiste, nos infirmières, notre kinésithérapeute et notre ostéopathe.

La mise en service de cette structure se fera en juin 2023. Les travaux devront débuter en avril 2022, après dépôt du permis de construire et appels d'offre.

C'est une grande satisfaction personnelle et collective. Tous les éléments budgétaires et le financement seront communiqués à l'automne prochain ainsi que les plans du bâtiment.

Vous voyez que l'avenir de La Bachellerie est assuré sur le plan médical et paramédical.

Les autres réalisations et investissements vous seront détaillés dans les pages suivantes et ont aussi leur importance, mais vous comprendrez que ce dossier de maison médicale méritait que l'on s'y attarde un peu.

Je peux vous affirmer que toute mon équipe est à pied d'œuvre pour faire de La Bachellerie, un village accueillant où les principaux services à la population se développent et se pérennisent pour le dynamisme de La Bachellerie.

Nous sommes conscients des difficultés que rencontrent toutes les zones rurales dans le maintien de nos écoles, de nos commerces ou de notre vie associative. De nombreux chantiers ont déjà été menés et d'autres pistes de réflexions sont en cours, notamment pour conserver les services et commerces de proximité. Le prochain bulletin sera l'occasion de vous apporter des précisions sur ces projets.

Mais, contrairement à certains esprits grincheux que j'entends souvent critiquer sans ne jamais rien proposer, mon équipe et moi avons fait le choix de nous engager au quotidien avec passion et détermination. C'est également le cas des bénévoles de nos associations qui, dans une période particulièrement difficile, continuent à donner de leur temps pour La Bachellerie avec leur bonne volonté et leurs moyens : qu'ils en soient chaleureusement remerciés. J'en profite d'ailleurs pour inviter ces mêmes esprits grincheux, que j'entends également parfois se plaindre du manque de vitalité de notre commune, à rejoindre nos associations et donner de leur temps pour changer cette situation : qu'attendez-vous ?

Comme je suis de nature optimiste, je suis convaincu que les jours meilleurs sont devant nous à condition que chacun assume ses responsabilités. Soyez assurés de mon engagement plein et entier jusqu'à la fin de mon mandat.

Malgré le contexte actuel, je vous souhaite de rester en bonne santé et de prendre soin de vous.

Merci de m'avoir lu. Cordiales salutations aux Bacheliers « de souche » et aux nouveaux habitants qui êtes les bienvenus dans notre commune.

Budget 2021

Section de fonctionnement

Dépenses			Recettes	
002 Définit roporté	0,00	002	Evoédent reporté	46 707 20
002 <u>Déficit reporté</u>	0,00	002	Excédent reporté	46 797,30
011 Charges à caractère général	200 500,00	013	Atténuation de charges	6 456,00
012 Charges de personnel	419 000,00	70	Produits des services	121 177,00
65 Autres ch de gestion courante	106 164,00	71	Production stockée	
66111 Intérets	25 000,00	72	Travaux en régie	
66112 ICNE (N-N-1)		73	Impôts et taxes	628 055,00
67 Charges exceptionnelles	1 300,00	74	Dotations et participations	179 987,00
Odd Atténuation de maduite	7 074 00	7.5	Duo divita diviona da mastian savuenta	07 500 00
014 Atténuation de produits	7 971,00		Produits divers de gestion courante Produits financiers	27 500,00
022 Dépenses imprévues	7 908,17			10,00
total opérations réelles	767 843,17	77	Produits exceptionnels	2 800,00
023 Virement à la section d'investissement	238 200,00			
			total opérations réelles	965 985,00
042 transfert entre sections	6 739,13	040	transfert entre sections	0,00
675	6 7 3 9, 1 3	7761	transfert entre sections	0,00
6811 amortissement immobilisations	6 739,13	_	amortissement subventions	
68amortissement charges à répartir	0 7 3 3, 1 3	78	reprise provisions budgétaires	
oddinorussement sharges a repartir		70	Teprise provisions budgetaires	
68 amortissement provisions budgétaires		79	transfert de charges	
	1			
043 opération d'ordre fonctionnement		043	opération d'ordre fonctionnement	
total opérations d'ordre	244 939,13		total opérations d'ordre	0,00
Total de la continu	4 042 702 20		Total de la caption	4 042 702 20
Total de la section	1 012 782,30		Total de la section	1 012 782,30

Notre autofinancement est toujours stable et conséquent : ce qui nous permet de réaliser des investissements structurants et indispensables sans avoir à recourir à un emprunt massif.

Notre dette se situe à un niveau moyen est conforme à la strate de notre population.

Comme vous pouvez le voir, la part budgétaire consacrée à la voirie représente une somme importante, soit la moitié des investissements consentis par l'autofinancement.

Les impôts locaux, et malgré la réforme de la taxe d'habitation, n'augmentent pas. La taxe foncière n'a jamais été augmentée depuis 25 ans.

SECTION D'INVESTISSEMENTS:

<u>Dé</u>	penses:	•

Opérations financières:	Observations		
Capital d'emprunt:		82 600 €	
Dépenses imprévues:		14 499 €	
Opération d'équipement	:		
SDE		2 040 € ¯]
Cimetière	dont allée centrale en enrobé	13 000 €	
Voirie	dont route du Palin, Rastignac, Roumagières, ND des Champs	100 000 €	
Stade	dont enrobé devant les vestiaires, mises aux normes électriques	8 200 €	
Acquisition matériel	dont cureuse à fossé et divers matériel entretien	19 000 €	222 740 €
Sécurité incendie	3 poteaux incendie à Rastignac, aux Monteix et au Chastel	7 500 €	autofinancement
City stade	-	4 000 €	
Locaux techniques		3 000 €	
Travaux sur bâtiments	dont mairie et toiture bibliothèque	51 000 €	

15 000 € —

15 000 €

75 000 €

emprunt

Maison médicale dont maitrise d'œuvre, études, démolition batiment

 Terrain
 30 000 €

 Camion
 31 100 €

 Total des opérations:
 297 800 €

TOTAL GENERAL: 395 939 €

Recettes:

Autofinancement:

> FCTVA	65 000 —	
(dépenses 2019)		
Taxe d'aménagement	2 100	
Amortissement	6 739	312 039 €
(SDIS, SDE)		
Virement section fonctionnement	238 200	

<u>Emprunt</u> 75 000 €

Subventions

➤ Subvention département 7 700 €

(toiture bibliothèque)

➤ Subvention éducation nationale 1 200 €

(équipement numérique)

TOTAL GENERAL: 395 939 €

Notre Ecole

RENTREE SCOLAIRE:

Le jeudi 2 septembre 2021, l'école accueillera nos enfants pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Si vous avez besoin de contacter l'école, vous pouvez laisser un message au 05 53 50 61 91. A partir du lundi 23 août la directrice passera régulièrement à l'école.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITES DE L'ANNEE :

Cette année scolaire a été bien particulière en raison des protocoles sanitaires successifs. Beaucoup de projet ont dû être annulés.

Nous avons débuté l'année scolaire avec le spectacle d'Isabelle Besse « Que d'émotions pour Simon! », puis nous avons travaillé dans nos classes sur les émotions.»



Nous avons tout de même pu lancer notre projet « Grand

Nord » avec toutes les écoles du RPI. Nous avons suivi les aventures de Sébastien Dos Santos Borgès et de ses chiens de traineaux. La course de l'Iditarod n'a pu avoir lieu, mais il est parti à l'aventure dans le



Grand Nord de la Norvège. Nous avons été en contact visuel puis finalement nous avons pu le rencontrer le 11 mai. Les enfants ont été ravis! (et nous aussi!).

Un spectacle « Contes du Grand Nord » de la compagnie des passagers du vent a bouclé notre projet le 8 juin.

Comme nous n'avons pas pu aller à la bibliothèque municipale, c'est elle qui est venue vers nous. Tout au long de l'année, Carine, Dominique,



Rosée et les bénévoles de la bibliothèque sont venus à l'école nous raconter des histoires et ont aussi participé à notre projet Grand Nord.

Pour cette fin d'année, le protocole sanitaire s'étant allégé, nous avons pu aller au cinéma voir le dernier film programmé dans le cadre du projet « école et cinéma » auquel nous étions inscrites.

La classe de TPS/GS a mené, tout au long de l'année, un projet de tutorat avec la classe de CM2 de Saint Rabier. Plusieurs rencontres étaient programmées et le projet devait aboutir à un voyage de deux jours.

Malheureusement, le voyage et certaines rencontres ont dû être annulés, mais les maternelles et les CM2 se sont rencontrés une fois en début d'année et ont participé ensemble à une sortie aux jardins panoramiques de Limeuil le mardi 22 juin.

La classe de CP est allée à l'appel de la forêt à Thenon



pour faire de l'accrobranche. Et comme tous les ans, les classes du RPI (Peyrignac, St Rabier et La Bachellerie) se sont retrouvées pour une randonnée le 2 juillet et un pique-nique convivial.

Merci à l'association des parents d'élèves qui a offert à tous les enfants du RPI un bon goûter de fin d'année.

Toute l'équipe éducative remercie la mairie de La Bachellerie, son personnel et les parents d'élèves qui nous aident régulièrement tout au long de l'année afin d'offrir une école de qualité.

Informations Rentrées Scolaires :

- Renseignements Rentrée et Transports Scolaires : 05 53 50 60 07
- Renseignements Garderie Périscolaire : 05 53 35 09 96

Notre Bibliothèque

UNE DEUXIEME CHANCE POUR LES LIVRES :



Chaque année, il faut sortir des livres des rayons de la bibliothèque pour faire de la place pour les nouveaux ouvrages.

Grâce à la convention signée par la Mairie avec *RecycLivre*, nos livres en bon état auront droit à une deuxième vie. Cette association collecte gratuitement les livres et les revend sur son site "recyclivre.com" pour financer des projets d'action de lutte

contre l'illettrisme, en faveur de l'accès à la culture pour tous et de la préservation de nos ressources.

Parmi ces projets, la Municipalité et la bibliothèque ont décidé de soutenir l'association

"Lire et faire lire" créée par l'écrivain Alexandre Jardin, ayant pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants.

RecycLivre, qui dans notre région est basée à Bordeaux, utilise les recycleries. Sur notre secteur, cette société a un partenariat avec celle de Montignac « Le pied allez trier » qui récupèrera nos livres. Le maillage des recycleries permet de réduire l'impact des déplacements sur l'environnement. Recyclivre fait ensuite sa collecte de livres d'occasion grâce à un véhicule électrique.

Vous aussi vous pouvez participer à cette opération solidaire et environnementale en apportant vos livres lus dans un carton à la bibliothèque les mercredis entre 14h30 et 18h30.

Attention:

 RecycLivre n'accepte que les livres en bon état (attention aux points de moisissure)

- RecycLivre ne prend pas :

- les livres sans code-barre,
 les livres très abîmés ou aux
 contenus obsolètes (ex : manuels scolaires), les dictionnaires et encyclopédies,
 les livres clubs (ex : France Loisirs, Grand Livre du Mois,
 Sélection du Livre...)
 - les revues et journaux
 - les guides de voyage
- les livres en langues étrangères.

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE :

A compter du samedi 3 juillet 2021 le protocole sanitaire des bibliothèques évolue :

- Port du masque obligatoire
- Gel obligatoire pour choisir des documents
- Jauge: 4 adultes Parents et enfants rentrent ensemble
- Possibilité de séjourner dans la bibliothèque pour lire et travailler.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Jusqu'au 23 août 2021 uniquement les lundis de 14h à 16h

Tous les Mercredis de 14h30 à 18h30

Tous les Samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

LA BIBLIOTHEQUE A L'ECOLE :

Cette année encore les enfants de l'école et les institutrices n'ont pas pu venir à la bibliothèque pour choisir des livres et écouter des histoires. Alors, c'est la bibliothèque qui est allée à l'école.

Plusieurs fois, les bibliothécaires ont choisi et apporté des livres dans chaque classe et, des séances de Kamishibaï (lecture théâtralisée) leur ont aussi été proposées.



Au mois de mai, une séance de contes sur le thème du Grand Nord a eu lieu dans les cours de l'école.

Toute l'équipe de la bibliothèque remercie les institutrices d'avoir permis aux enfants de garder le lien avec le livre et la bibliothèque.





L'ensemble du Conseil Municipal, des employés communaux, de l'équipe éducative et des bénévoles de la bibliothèque souhaitent un prompt rétablissement à Carine et nous espérons la retrouver au plus vite parmi nous.

Vaccination



Au cours du printemps, nous avons pu accompagner à la vaccination des personnes de plus de 75 ans sans moyen de locomotion. Avec l'aide de la Communauté de Communes (en l'occurrence Le Lardin) un bus avait été mis à disposition de la commune de La Bachellerie à partir du 18 mars.

Tout s'est très bien passé et nous tenons à remercier les infirmières qui ont accompagné les personnes concernées ainsi que le chauffeur du bus.

Puis une série de vaccination pour les plus de 70 ans a eu lieu au centre éphémère de vaccination à Terrasson.

En mai, la deuxième vaccination s'est déroulée dans le même centre à Terrasson.

D'autre part, certaines personnes se sont faites vacciner par leur médecin traitant.

L'ensemble de la population concernée est satisfait de la procédure mise en place.

Nous espérons que cette période pénible sera bientôt derrière nous et que nous allons vivre des moments meilleurs.

La vaccination est désormais accessible à toute la population. Voici la liste des centres de vaccinations dans notre secteur. Vous pouvez également vous rapprocher de votre médecin traitant ou de votre pharmacien pour plus d'informations.

Centre de vaccination	Adresse	Ouverture	Prise de rendez-vous
CH Périgueux	Filature de l'Isle 15 Chemin des Feutres de Toulon 24000 PERIGUEUX	Du lundi au Dimanche 8h30 13h 14h 18h* * les 15, 17, 18, 22, 23, 24 juin 8h30 13h 14h 20h30	Numéro: 05 53 45 31 33 Plateforme: https://partners.doctolib.fr/vaccination-covid-19/rendez-vous-a-la/vaccination-covid?speciality_id=5494&enable_cokies_consent=1
CH de Sarlat	20 Rue Gaubert 24200 Sarlat-la-Canéda	Du Lundi au Dimanche de 9h 12h30 13h30 17h* *à partir du 5 juillet de 9h à 21h	
CH EXCIDEUIL	Place du Dr Achille MOULINIER 24160 EXCIDEUIL	Du lundi au dimache de 8h30 12h30 13h30 17h* *fermé le mercredi 14 juillet. Mercredi 21 juillet 13h30 17h 17h30 20h30	Numéro: 05 53 62 25 12 Plateforme: https://partners.doctolib.fr/vaccination-covid-19/excideuil/centre-devaccination-covid-centre-hospitalier-excideuil?pid=practice-165727&enable_cookies_consent=1



Limitation de tonnage

Comme demandé par de nombreux habitants, la circulation des poids-lourds en transit sur la RD65 (traversée du bourg) est désormais limitée à 3.5t. La signalisation correspondante sera prochainement installée. La demande a été faite conjointement avec la mairie d'Auriac-du-Périgord puis acceptée par le Conseil Départemental après avis favorable de l'unité territoriale de Terrasson.

City Stade - Terrain de tennis

L'opération de rénovation du terrain de tennis et la création d'un city stade sont terminées. Nous sommes très satisfaits de cette réalisation, les jeunes et moins jeunes aussi semble-t-il.

La fréquentation de ces équipements confirme bien ce sentiment.

Pour le tennis, un système de réservation en libreservice a été mis en place. Par ailleurs, nous étudions la possibilité de mettre en place des cours de tennis accompagnés d'un professeur (nous y reviendrons avec plus de précisions dans notre prochain numéro).





Coût: 106 600€ Financement:

DETR : 29 925€

- Contrat de projet cantonaux : 21 375€

Autofinancement : 55 300€



MAIRIE

LA BACHELLERIE

CONSIGNES d'UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Le court de tennis vient d'être remis à neuf.

Il est mis gracieusement à disposition des joueurs ayant préalablement réservé leur plage horaire sur le tableau ci-contre.

Nous rappelons que ce court est réservé à l'unique activité tennistique.

Il est donc interdit de pénétrer sur le court pour :

Jouer au football

Faire du vélo

Exercer une autre activité que le tennis

Bouteilles, papiers et autres détritus ne doivent pas être abandonnés sur le court mais placés dans la poubelle disposée à cet effet.

Tout manquement à ces consignes de savoir vivre et respect sera sanctionné.

Incivilités

Les travaux de rénovation du tennis à peine achevés que le terrain était employé pour des usages autres que le tennis (jeu de ballons ou dégradation de la clôture). Nous avons dû intervenir à plusieurs reprises et mettre en place un règlement plus strict. Suite à des actes de vandalisme, nous avons également été contraints de démonter le barnum du stade.

Nous comptons à l'avenir sur l'esprit de responsabilité de chacun pour respecter ces lieux.

Rue de la République et Square Eugène Raymond

Cet aménagement est une belle réalisation qui sécurise cette entrée du village, qui est classée en zone 30 km/h.

Le financement est le suivant :

<u>Coût</u>: 218 093€

Financement:

- DETR: 45 436 €

- Contrat de projet communaux : 39 243 €

- Amende de police : 7 000 €

- Emprunt (sur 9 ans à 1.11%) : 50 000 €

- Autofinancement: 76 414 €









Ateliers Municipaux

Les locaux techniques de nos agents d'entretien ont déjà fait l'objet d'une information dans le dernier bulletin de décembre 2020.

L'acquisition d'un camion benne a été indispensable compte tenu de la vétusté du précédent. C'est donc un camion de la marque Renault qui a été acquis pour un montant de 31 100 € financé par le biais d'un emprunt budgétaire sur 15 ans au taux de 0.72%.

Fleurissement des Villages

Nos villages n'ont pas été oubliés : le fleurissement à chaque entrée a été conçu par nos agents municipaux.





Ils ont fabriqué eux même les bacs et les plantations ont été supervisées par Michèle Généreau, conseillère municipale résidante au Chastel, responsable de ce projet.



L'entretien des villages est réalisé autant que de besoin.





Aménagement de Laularie

Un investissement important va être réalisé à Laularie : effacement des réseaux EDF, télécom, rénovation de l'éclairage public, création d'espaces verts, sécurisation avec mise en zone 30 et création de 2 plateaux ralentisseurs demandés par les riverains. La chaussée sera réalisée en enrobé. Les travaux commenceront cet automne par l'effacement des réseaux. Ce projet a été conçu en concertation avec les habitants de Laularie.

Travaux de rénovation à la Mairie :

Accueil et Secrétariat

Les sols et peintures du secrétariat de la Mairie ont été rénovés. Les réseaux téléphoniques et électriques ont été sécurisés et un local de rangement a été aménagé.

Coût des travaux : 9 800€



Rénovation salle urbanisme

La salle de la mairie occupée auparavant par le service de l'urbanisme de la communauté de communes a également été rénovée. Comme expliqué dans l'éditorial, cette salle va être mise à disposition de Madame Alexandra MOREAU début Septembre 2021 avant qu'elle ne s'installe dans la future Maison Médicale en 2023.

Madame MOREAU a souhaité vous adresser un petit mot pour se présenter :

« Je suis **infirmière** depuis 26 ans, et je viens m'installer à La Bachellerie, à partir de septembre 2021, pour y exercer l'**Acupuncture**, des **Massages Bien être**, de la **Réflexologie Plantaire** et du **Magnétisme**.

Je réaliserai également en tant qu'infirmière des **Polygraphies Ventilatoires**, à la recherche des **Apnées du Sommeil**, sur prescription du médecin traitant, en partenariat avec mon mari, Bertrand Moreau, Cardiologue, qui viendra me rejoindre dans l'établissement de santé de la Bachellerie au printemps 2023, et qui effectuera l'analyse des enregistrements depuis son cabinet (Val de Marne).

Vous pourrez prendre rendez-vous au 07 68 10 02 06. Le cabinet se situera :

27 rue de la République Parc de la Mairie 24210 La Bachellerie.

Alexandra Chiara Pellé Moreau »

Nous lui souhaitons la bienvenue!

Associations

Union Sportive Bachelière

Comme pour tous les clubs sportifs, cette saison a été fortement perturbée par la situation sanitaire, en particulier pour les séniors. Cependant, nous avons eu à cœur de maintenir les activités pour les plus jeunes, en accord avec le protocole sanitaire.

Nous remercions tous les dirigeants, bénévoles et joueurs qui nous ont accompagnés toute l'année.

Nous remercions également chaleureusement la Municipalité de La Bachellerie pour les nombreux travaux réalisés et l'entretien du terrain par les agents communaux.

L'USB, c'est:

- Une école de foot en entente avec Thenon (les U7, U9 et U11 s'entrainent à La Bachellerie).
- Une équipe sénior homme.
- Une équipe sénior femme.
- Une équipe homme en foot-loisirs à 8.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, une journée porte-ouverte se déroulera début Septembre.

D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : Hakim KOLKHAL - 06 77 23 37 50.



Comité d'Animations

La situation sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de reprendre toutes nos manifestations habituelles. C'est avec tristesse que nous avons été contraints d'annuler nos traditionnels marchés nocturnes ainsi que notre course de Caisses à Savons. En-effet, nous n'étions pas en mesure de pouvoir garantir le respect des différents protocoles sanitaires qui nous étaient demandés. Nous partageons le désarroi de nos bénévoles et du public qui attendaient avec impatience ces rendez-vous mais, en accord avec la Municipalité, nous avons pris nos responsabilités.

Malgré tout, et fort du succès du vide-dressing du 13 Juin dernier, nous avons décidé de maintenir la fête annuelle afin d'avoir le plaisir de se retrouver. Certes, la configuration sera différente mais de belles surprises vous attendent comme le spectacle de théâtre « Le Malade Imaginaire » le 30/07 à 21h dans le Parc de La Mairie, qui sera interprété par « Les Compagnons d'Ulysse » dans le cadre du Festival Rêve en Vézère. Un défilé de voitures anciennes sera également organisé le 01/08. Fête foraine tout le week-end.

Attention : le feu d'artifice sera cette année tiré le samedi 31/07.

Associations

Amical e des Chasseurs

EDITO

La fermeture de la saison de chasse 2020/2021 a eu lieu le 28 février 2021 sauf pour l'espèce sanglier qui a été reportée au 31 mars 2021 en raison d'un trop grand nombre de suidés susceptibles de causer d'énormes dégâts aux cultures, prairies, accidents de la circulation routière...etc...

C'est une mission d'intérêt général qui nous est confiée et à laquelle nous avons répondu présent tout au long de cette longue saison.

Aujourd'hui, notre mission de chasseur et d'amoureux de la nature est également de consacrer du temps à faire découvrir nos passions, (parfois incomprises).

Nous devons rester les ambassadeurs de la ruralité authentique et populaire au service de tous.



BILAN DE CHASSE DE LA SAISON ECOULEE

En raison des périodes successives de confinement, la chasse du petit gibier n'a pas pu être réalisée assidûment. Nos bécassiers, paloumayres et autres n'ont pas pu battre la campagne en compagnie de leurs fidèles compagnons.

Le plan de chasse grand gibier n'a pas été impacté par ces restrictions dues à la crise sanitaire.

Les prélèvements de l'espèce chevreuil et sanglier ont été réalisés en totalité par rapport à l'attribution initiale.

Pour ce qui concerne l'attribution de deux cervidés, seul un cerf a été prélevé, la biche continuera à faire les yeux doux, à un autre congénère, aux fonds des bois.

Huit renards sont passés de vie à trépas, leurs gardes à manger (poulaillers, composteurs) seront moins visités et la destruction des couvées de faisans, perdrix et autres

SAISON 2021 /2022: DU 1ER JUILLET 2021 AU 28 FEVRIER 2022

L'arrêté préfectoral nous attribuant l'autorisation de prélever les différentes espèces de grand gibier, n'est à ce jour, pas communiqué. Sans trop nous tromper nous pouvons, d'ores et déjà, penser que vingt sangliers, vingt chevreuils, un cerf et peut-être une biche nous serons octroyés.

Une nouvelle mission sera à accomplir avec toute la sérénité et le sérieux qui nous caractérisent.

MANIFESTATIONS

Pour la deuxième année consécutive, notre repas annuel des chasseurs ouvert au public, n'a pas eu lieu en raison du confinement lié à la crise sanitaire.

L'absence de recette, même si petite soit-elle, impacte énormément notre budget.

Nous restons à votre écoute et sommes à votre disposition. Prenez soins de vous !

Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord

Comme beaucoup d'associations, la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord est en sommeil. Cette pandémie a permis de prendre conscience à quel point les actions, les rencontres sont importantes pour toutes les associations dans la vie de nos communes.

En attendant de pouvoir reprendre son action de communication sur l'importance des abeilles et sur notre environnement, la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord souhaite attirer votre attention sur un fléau qui met en péril la vie de nos abeilles. Ce fléau s'appelle le frelon asiatique.

Il est nécessaire de la combattre dès maintenant. Comment faire? Avec une simple bouteille de plastique dont vous aurez coupé le haut. Fixez-le à l'envers avec du ruban adhésif (de façon à avoir un entonnoir) sur le corps de la

bouteille. Dans le fond de la bouteille, mettez un peu de bière mélangée à du sirop. Le piège est prêt, déposez-le sur un muret.

En préservant nos butineuses, vous participez à la sauvegarde de la biodiversité. Vous en serez récompensés par la récolte de vos fruits.

Natur'Ophia

Les animaux ont déjà commencé à émerger de leur sommeil hivernal.

Depuis 10 ans, 98% des serpents observés sur notre commune sont...d'inoffensives couleuvres.

L'espèce la plus prospère s'appelle la Couleuvre verte et jaune, est impressionnante mais sans danger et elle consomme...des vipères, entre autres.

Elle a mangé un œuf dans votre poulailler? Voyez ça comme un échange de bons procédés...elle a tué des rongeurs nuisibles à nos cultures, des vipères, des insectes...elle mérite bien un œuf de temps en temps.

On rencontre également la couleuvre vipérine et la coronelle (qui ressemblent beaucoup à la vipère) ainsi que la couleuvre à collier...toutes 3 particulièrement inoffensives.



Aucun danger donc, ne tuez pas

ces animaux qui ont leur place dans le cycle naturel au même titre que toutes les autres espèces, avec entre autres rôle la régulation des populations de rongeurs.

J'en profite pour rappeler que toute l'herpétofaune française est protégée et que sa destruction est donc interdite par la loi.

Il est difficile de se projeter sur l'organisation de manifestations, toutes annulées, mais nos



formations d'avril, mai et juin ont été maintenues :

- En mars et mai : formations aux pompiers, entraînement aux interventions avec présence de serpent. Les personnes qui souhaitent prendre part à ces formations en jouant le rôle des victimes peuvent nous contacter, bienvenue! C'est toujours intéressant, ludique et utile.

- En avril, mai, juin : formations aux techniques d'élevage, aux soins, à la manipulation et à la réglementation, avec à la clé, la remise d'un Certificat de formation reconnu par l'administration compétente. Ces stages s'adressent aussi bien aux débutants, qu'aux éleveurs visant l'obtention d'un Certificat de Capacité ou souhaitant par la suite travailler en parc animalier ou cabinet vétérinaire.

Les formations « découvertes », les curieux désireux pour d'apprendre et de dépasser leurs préjugés, sont animées par notre Président, éleveur capacitaire, formateur « capture exotique » pour les pompiers et titulaire de membre la Commission Préfectorale des Sites, de la Nature et des paysages.

Nous organisons également des sorties dans la Nature pour observer l'herpétofaune. L'occasion de bonnes balades tant diurnes que nocturnes.

Natur'Ophia se tient toujours à la disposition des autres associations pour la participation à des évènements, des diaporamas commentés etc.

Toute l'équipe de Natur'Ophia vous souhaite un été encore meilleur.

Contact: 06 12 50 44 19 / naturophia@hotmail.fr







Nous vous proposons un petit quizz pour découvrir notre patrimoine bachelier en s'amusant! Pour ce numéro, à vous de reconnaître où sont localisés ces lavoirs (réponses en bas de page) :





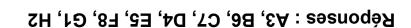
- 1. Charnaillas
- 2. La Fontaine Bachelière

A

- 3. La Brauge
- 4. Laularie
- 5. Le Mas de Leyrou
- 6. Leyrat (entre le Mas de Leyrou et Laularie)
- 7. Madeleine







Développement Durable

UN NOUVEAU SERVICE: « TROC SIRTOM BRIVE »

Nous vous informons de la mise en place du nouveau site gratuit d'annonces entre habitants du territoire du SIRTOM.

Ce nouveau service vous met en relation avec vos voisins pour donner ou vendre vos fins de chantier et objets en tous genres, selon différentes catégories. A l'instar d'autres sites de petites annonces, celui-ci vous indique notamment les produits se trouvant à proximité avec la distance. Si vous souhaitez donner un objet, votre annonce est même envoyée directement aux acteurs du réemploi du territoire sans que vous ayez tous à les appeler.

Dès à présent, créez votre compte et déposez votre annonce en moins de 2 min en cliquant sur http://www.troc-sirtom-brive.fr

Un reste de peinture, des chutes de carrelage, un ancien grille-pain, des meubles, vous avez très certainement ces objets chez vous dont vous n'avez plus l'utilité, alors pourquoi ne pas les donner ou les vendre?

Avant de jeter, donnez, vendez entre voisins!

Ne jetez plus, donnez, vendez entre voisins...









Développement Durable

GUIDE DU TRI













Calendrier Annuel de Collecte des Ordures

		Jan	vie	r 2	021	L				Fé۱	rie	r 2	021					M	ars	20	21					A۷	ril	20	21		
No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	D
53					1	2	3	5	1	2	3	4	5	6	7	9	1	2	3	4	5	6	7	13				1	2	3	4
1	4	5	6	7	8	9	10	6	8	9	10	11	12	13	14	10	8	9	10	11	12	13	14	14	5	6	7	8	9	10	1
2	11	12	13	14	15	16	17	7	15	16	17	18	19	20	21	11	15	16	17	18	19	20	21	15	12	13	14	15	16	17	1
3	18	19	20	21	22	23	24	8	22	23	24	25	26	27	28	12	22	23	24	25	26	27	28	16	19	20	21	22	23	24	2
4	25	26	27	28	29	30	31									13	29	30	31					17	26	27	28	29	30		
		M	lai :	202	21					Ju	ıin	20:	21					Jui	illet	20	21				10)	Αοί	it 2	02	1		
No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N	• Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	D
17						1	2	22		1	2	3	4	5	6	26				1	2	3	4	30)						1
18	3	4	5	6	7	8	9	23	7	8	9	10	11	12	13	27	5	6	7	8	9	10	11	31	2	3	4	5	6	7	8
19	10	11	12	13	14	15	16	24	14	15	16	17	18	19	20	28	12	13	14	15	16	17	18	32	9	10	11	12	13	14	1!
20	17	18	19	20	21	22	23	25	21	22	23	24	25	26	27	29	19	20	21	22	23	24	25	33	16	17	18	19	20	21	22
21	24	25	26	27	28	29	30	26	28	29	30					30	26	27	28	29	30	31		34	23	24	25	26	27	28	29
22	31																							35	30	31					
	Se	epte	eml	ore	20	21				Oct	obr	e 2	02	1			N	ove	emb	re	20	21			D	éce	mb	re	202	21	
No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	No	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	r
35			1	2	3	4	5	39					1	2	3	44	1	2	3	4	5	6	7	48			1	2	3	4	
36	6	7	8	9	10	11	12	40	4	5	6	7	8	9	10	45	8	9	10	11	12	13	14	49	6	7	8	9	10	11	1
37	13	14	15	16	17	18	19	41	11	12	13	14	15	16	17	46	15	16	17	18	19	20	21	50	13	14	15	16	17	18	1
38	20	21	22	23	24	25	26	42	18	19	20	21	22	23	24	47	22	23	24	25	26	27	28	51	20	21	22	23	24	25	2
39	27	28	29	30				43	25	26	27	28	29	30	31	48	29	30						52	27	28	29	30	31		

Poubelles marrons

Poubelles jaunes



Numéros Utiles

La Poste La Bachellerie :05 53 50 16 75Bibliothèque La Bachellerie :05.53.50.36.56Ecole Primaire La Bachellerie :05.53.50.61.91Communauté de Communes :05.53.50.96.15Centre Social et Culturel Thenon :05 53 35 09 96

CAF: 05.53.02.53.00

Sécurité Sociale de Terrasson: 05.53.51.73.34

<u>CIAS de Terrasson</u>: 05.53.50.19.40 PMI de Hautefort: 05.53.02.07.70

Resto du cœur Terrasson : 05.53.50.84.28

Secours catholique Terrasson : 07.78.41.16.50

<u>Croix Rouge Thenon</u>: 06.12.07.12.36

<u>Samu</u>: 15/112 - <u>Police Secours</u> :17 - <u>Pompiers</u> :18

MAIRIE DE LA BACHELLERIE

27 rue de La République 24210 LA BACHELLERIE

Téléphone: 05 53 50 60 07

Site internet: www.labachellerie-perigord.fr

E.mail: mairie.labachellerie@orange.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, Jeudi et Vendredi de 14h30 à 17h30 Mardi et Mercredi de 10 h à 12 h et de 14h30 à 17h30

